



Re problème avec employeur

Par **letila**, le **19/03/2010** à **20:19**

Bonjour,

je travaille comme caissière vendeuse et il m'arrive d'avoir des erreurs, je termine à 19h30 le soir mais mon employeur m'a dit qu'il voulais me garder plus longtemps, jusqu'à 22 h voir toute la nuit si je ne trouvais pas l'erreur, a-t'il le doit de le faire.

merci de votre réponse car là je n'en peux plus ces tous les jours qu'ils sont après moi , quand je vais au travail le matin c'est avec le stress de faire une erreur.

en attente de votre réponse.

Par **Cornil**, le **22/03/2010** à **17:43**

Bonsoir "letila"

Te garder "toute la nuit", non mais, ça va pas dans la tête de ton employeur!

Par contre, en te LES PAYANT en heures sup. un peu plus de temps, pourquoi pas?

Mais bien sûr, l'employeur conserve la possibilité de te sanctionner pour des erreurs (non au niveau pécuniaire, mais mise à pied, licenciement...)

Bon courage et bonne chance.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession

(en préretraite)